

# PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028

Société du parc  
industriel et portuaire  
de Bécancour

Québec 

Votre   
gouvernement

Québec 

### **Coordination et rédaction**

Cette publication a été réalisée par la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

### **Renseignements**

Téléphone : 819 294-6656

Formulaire : [www.spipb.com/fr/contact](http://www.spipb.com/fr/contact)

Internet : [www.spipb.com](http://www.spipb.com)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISBN 978-2-550-96783-5

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2024

# Table des matières

<b>Message du président du conseil d'administration</b>	<b>4</b>
<b>Message du président-directeur général</b>	<b>5</b>
<b>L'organisation en bref</b>	<b>6</b>
Mission	6
Vision	6
Valeurs	6
Quelques données clés en matière de développement durable	7
Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques	7
Contexte interne	8
Contexte externe	8
<b>Plan d'action de développement durable</b>	<b>9</b>
Action 1 : Faciliter l'implantation d'entreprises vertes	9
Action 2 : Accélérer l'accessibilité des terrains pour de nouvelles entreprises	10
Action 3 : Créer de nouvelles aires protégées	11
Action 4 : Implanter un programme de surveillance environnemental	12
Action 5-6 : Augmenter la capacité intermodale offerte sur le territoire	13
Action 7 : Appuyer les entreprises et organismes locaux	14
Action 8 : Évaluer la durabilité des interventions organisationnelles	15
Action 9 : Augmenter la proportion de l'acquisition responsable	16
Action 10 : Réduire l'émission des gaz à effet de serre des bâtiments et infrastructures pour lesquels la société acquitte le coût de la consommation d'énergie	17
Action 11 : Favoriser l'implantation écoresponsable des nouvelles entreprises	18
Action 12 : Réduire l'émission des gaz à effet de serre du parc de véhicules légers de la Société	19
<b>Tableau synoptique</b>	<b>20</b>

# Message du président du conseil d'administration

J'ai le privilège de vous introduire au Plan de Développement Durable 2023-2028, un document résultant d'un effort concerté entre le conseil d'administration, la direction et nos équipes dédiées.

Notre Société en plein essor évolue dans un contexte industriel dynamique, notamment avec l'implantation de nouvelles entreprises au sein de la filière batterie. Ce plan illustre notre engagement envers des actions inédites et porteuses qui dépassent les normes habituelles du secteur. Les nouvelles entreprises du Parc industriel témoignent de notre volonté de fixer des objectifs novateurs en matière de durabilité.

L'objectif de ce plan est de consolider nos acquis, de formaliser les orientations prises, de définir les jalons pour les années à venir et, surtout, de mettre de l'avant le rôle proactif de la Société dans cette trajectoire exceptionnelle pour le Québec de demain. Nous aspirons à être des pionniers dans le domaine du développement durable, en conjuguant développement industriel et préservation environnementale exemplaire.

La Société désire aller au-delà des exigences réglementaires. Certaines initiatives sont inédites et audacieuses. Ces actions contribueront à renforcer notre position de leader responsable du secteur industriel, à positionner la Société en tant que catalyseur du développement économique régional, tout en maintenant notre engagement envers le développement durable.

Je vous encourage à prendre connaissance du Plan de Développement Durable de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, à le considérer comme un guide visionnaire et à contribuer activement à sa mise en œuvre. C'est par notre collaboration et notre engagement commun que nous continuerons à définir de nouveaux standards de durabilité.

Cordialement,

A blue ink signature of Jean Poliquin, consisting of a large, stylized 'P' followed by 'oliquin' in a cursive script.

Jean Poliquin

# Message du président-directeur général

C'est avec enthousiasme que je vous présente notre Plan de Développement Durable pour la période 2023-2028. La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour est un partenaire exceptionnel dans le développement économique au Québec. Au cours des dernières années, la Société a connu une expansion remarquable, marquée par de nombreuses nouvelles constructions d'envergure. Nous avons su allier le dynamisme économique et la préservation de notre territoire, mettant en lumière notre engagement indéfectible en faveur d'un développement durable.

La valorisation du territoire est au cœur de nos préoccupations. Conscients de l'importance de préserver notre environnement, nous misons sur l'intégration de pratiques durables dans chacune de nos actions. Notre vision repose sur l'idée que le développement industriel peut coexister harmonieusement avec la préservation des ressources naturelles et la promotion d'une qualité de vie exceptionnelle pour les citoyens de Bécancour. Nous sommes fiers de contribuer au développement du territoire économique en priorisant des projets porteurs dans le créneau des technologies vertes et de la décarbonation. Ces nouvelles entreprises, portées par leur engagement en faveur de l'énergie propre, contribuent à la transition énergétique émergente au Québec.

Ce plan traduit notre vision à long terme pour un développement favorisant l'équilibre entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux. Il articule nos objectifs, stratégies et actions concrètes pour les cinq prochaines années. Nous avons à cœur de consolider notre rôle de catalyseur du développement économique tout en étant des gardiens responsables de notre patrimoine naturel.

Je tiens à remercier l'équipe de la Société, nos partenaires et les acteurs locaux avec qui nous collaborons activement. Ensemble, nous façonnons un avenir où prospérité économique et respect de l'environnement se conjuguent harmonieusement. Je vous invite à vous impliquer pleinement dans la concrétisation de notre Plan de Développement Durable, car c'est ensemble que nous construirons un avenir des plus prometteur pour le Québec.

Bien à vous,

A blue ink signature of Donald Olivier, consisting of a stylized 'D' and 'O' followed by a horizontal line.

Donald Olivier

# L'organisation en bref

## Mission

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire. Elle voit aussi à promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et à fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et à l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

## Vision

Être le pôle nord-américain du développement industriel et portuaire dans les créneaux de la décarbonation et des technologies vertes.

## Valeurs

**Excellence** : S'engager individuellement et collectivement dans la qualité de notre offre (infrastructures et services) ainsi que dans la proactivité et la rigueur de notre approche afin de faire rayonner avec fierté notre organisation.

**Collaboration** : Agir avec ouverture et solidarité pour accomplir notre vision.

**Innovation** : Réfléchir et agir avec flexibilité et créativité afin de favoriser l'émergence d'idées et de pratiques novatrices pour créer de la valeur.

**Responsabilité** : Agir en tout temps avec sensibilité à l'égard des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour participer au développement du bien-être individuel et collectif

## Quelques données clés en matière de développement durable

Données clés	Description
74%	Proportion des 34 employés de la Société qui ont la possibilité de faire du télétravail
40%	Proportion de femmes occupant un poste de gestion ou d'administrateur
650 000 000	Dollars prévus pour les infrastructures pour la filière batterie et le développement portuaire

## Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Plan stratégique 2024-2027	<p>Le développement durable est au cœur de 3 orientations du Plan stratégique 2024-2027</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises s'inscrivant dans le créneau des technologies vertes et de la décarbonation sur le territoire</li> <li>2- Augmenter les aires de conservation sur le territoire</li> <li>3- Prévenir les effets cumulatifs sur la santé associés à la dégradation de la nature</li> </ol>	<p>2.1 Conserver la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes</p> <p>1.1 Soutenir la transition vers des modèles d'affaires durables</p> <p>2.2 Améliorer la santé des écosystèmes</p>

## Contexte interne

La Société, dans son rôle assumé d'acteur régional majeur, de moteur de développement économique important (local, régional et provincial) et de mobilisateur des forces vives du milieu (entreprises du Parc, population, Ville de Bécancour, MRC, Nation W8banaki, organismes investisseurs et partenaires internationaux) fait preuve d'une fine sensibilité sociale. L'acceptabilité sociale des projets de croissance en lien avec la filière batterie, l'entretien de relations étroites avec le milieu et le développement d'un créneau noble axé sur le développement durable sont d'une importance primordiale pour la Société, ce qui la positionne comme citoyen d'affaires bon et crédible.

## Contexte externe

Les orientations et stratégies gouvernementales des dernières années ont propulsé le développement de la Société, considérant le rôle central qu'elle et la Ville de Bécancour jouent dans la filière batterie et dans la Vallée de la transition énergétique (VTÉ).

Au printemps 2023, le gouvernement du Québec a annoncé la création de la troisième zone d'innovation, la VTÉ, qui sera déployée entre Bécancour, Trois-Rivières et Shawinigan et qui a pour objectif le développement des secteurs stratégiques suivants : la batterie, l'électrification des transports ainsi que l'hydrogène vert et la décarbonation industrielle et portuaire. La VTÉ s'inscrit dans le Plan pour une économie verte 2023, visant à concrétiser la volonté du Québec à respecter son engagement à réduire ses émissions de GES de 37,5% d'ici 2030 par rapport à 1990. Cette volonté appuie l'aspiration du Québec à se positionner comme étant l'endroit le plus vert et à contribuer significativement à la décarbonation de l'économie en Amérique du Nord, ainsi qu'à atteindre l'objectif de carboneutralité du gouvernement du Canada, d'ici 2050.



# Plan d'action de développement durable

## Action 1 : Faciliter l'implantation d'entreprises vertes



La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour œuvre avec un groupe d'entreprises novatrices, bien intégrées dans le milieu, dont la synergie des activités de plusieurs d'entre elles contribue à la vitalité de chacune. Les partenariats entre les entreprises déjà établies dans le Parc est déjà réalité. La Société veut maintenant s'assurer d'intégrer les nouvelles entreprises à ce vigoureux écosystème industriel.

La Société est au cœur de la stratégie de la filière batterie québécoise. En facilitant l'implantation de joueurs majeurs de la stratégie, elle permet l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement. Le principe fondamental de la stratégie batterie étant la circularité, la Société est fière de pouvoir jouer un rôle prépondérant.



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.1.2 Accélérer le développement de l'économie circulaire	Proportion des terrains vendus à des entreprises s'inscrivant dans la stratégie batterie ou la décarbonation du Québec	80%	80%	80%	80%	80%

## Action 2 : Accélérer l'accessibilité des terrains pour de nouvelles entreprises



Stratégiquement situé entre Québec et Montréal, le Parc industriel de Bécancour fournit des installations et infrastructures de classe mondiale pour l'implantation d'entreprises du secteur industriel. La Société voit aussi à promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et à fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et à l'exploitation d'entreprises de grande envergure. L'engouement pour la filière batterie impose à la Société un rythme de construction d'infrastructures hors du commun afin de permettre aux entreprises clés de contribuer au succès de cette initiative provinciale offrant un rayonnement mondial.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.1.3 Accélérer le développement des filières vertes et des technologies propres	Proportion de la superficie totale prête pour l'accueil des nouvelles entreprises s'inscrivant dans la stratégie batterie ou la décarbonation du Québec	40%	55%	75%	80%	90%

## Action 3 : Créer de nouvelles aires protégées



Consciente de l'impact que peut avoir un parc industriel sur l'environnement, la Société travaille de concert avec ses partenaires régionaux pour en atténuer les effets. Plus particulièrement, elle collabore étroitement avec la Nation W8banaki pour la détermination des aires cruciales à protéger, tant pour le bien-être de l'ensemble de la population que pour perpétuer la pratique des activités ancestrales de la nation.

Considérant l'urgence d'agir combinée avec la rapidité du développement du territoire de la Société, la protection des aires se fera par des ententes convenues entre la Société, la Ville de Bécancour et la Nation W8banaki. Ainsi, il sera possible pour la Société de concrétiser les efforts déployés avant la fin de la durée de ce PADD. La finalité de ces ententes reste un éventuel enregistrement légal des aires déterminées.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
2.1.2 Améliorer l'état de situation des espèces fauniques et floristiques du Québec	Proportion de la surface totale du territoire industriel conservée en aires protégées	1,8%	2,5%	3,5%	4,5%	5,5%

## Action 4 : Planter un programme de surveillance environnementale



Reconnu comme un partenaire unique de développement économique au Québec, le Parc industriel et portuaire de Bécancour est aussi un exemple de gestion responsable de l'environnement. L'implantation d'un programme collectif de surveillance environnementale par un parc industriel, est un projet novateur et jamais vu! La mise en place du Plan de Partenariat des Entreprises et Organismes du Parc (PPEOP) vise à surveiller les effets cumulatifs sur l'environnement en identifiant régulièrement et rapidement tout changement pouvant dégrader la qualité de l'air et éventuellement de l'eau et du niveau sonore. Chaque entreprise est tenue de respecter les normes qui lui sont imposées. La Société, par le biais de cette surveillance, garantit de rendre compte à la population des implications des activités des entreprises, s'étendant non seulement aux sites de production mais également jusqu'aux limites de son territoire.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
2.2.2 Prévenir les effets sur la santé associés à la dégradation de la nature	Nombre de nouveaux projets annuels communs réalisés via le PPEOP	1	1	1	1	1

## Actions 5-6 : Augmenter la capacité intermodale offerte sur le territoire



Possédant le premier port de juridiction provinciale, la Société est un exemple d'intégration et de concertation. Elle est déjà tournée vers l'avenir en matière d'optimisation de développement du territoire, en gardant constamment en tête l'objectif de réduire l'impact énergétique dans le transport des marchandises. Pour ce faire, la Société augmentera la capacité d'accueil de navires, augmentera le transport de matières en vrac par canalisation (pipeline) et bonifiera le service ferroviaire aux entreprises de son territoire dans le but de réduire l'utilisation du camion dans la réalisation de leurs activités d'expédition et de réception de marchandises.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
4.2.2 Réduire l'intensité énergétique du transport des personnes et des marchandises	Augmentation de la quantité annuelle de marchandises transigées au port	Hausse de 1,2% par rapport à l'année précédente	Hausse de 1,2% par rapport à l'année précédente	Hausse de 2% par rapport à l'année précédente	Hausse de 2% par rapport à l'année précédente	Hausse de 2% par rapport à l'année précédente
4.2.2 Réduire l'intensité énergétique du transport des personnes et des marchandises	Augmentation du kilométrage de rails disponibles sur le territoire	Aucun ajout	Ajout de 2,8km de rails	Ajout de 3,2km de rails	Ajout de 1km de rails	Ajout de 1km de rails

## Action 7 : Appuyer les entreprises et organismes locaux



La Société est fière de soutenir divers projets culturels, éducatifs et liés aux saines habitudes de vie de la région. Une telle contribution permet de soutenir des initiatives qui visent à équilibrer les besoins actuels et futurs de la société, de l'environnement et de l'économie. Cela favorise la résilience, l'autonomie, la prospérité et le bien-être à long terme.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
4.3.1 Appuyer le développement régional durable	Nombre de projets culturels, éducatifs et liés aux saines habitudes de vie de la région soutenus par la Société	3	4	5	6	8

## Action 8 : Évaluer la durabilité des interventions organisationnelles



La Société est fière de soutenir divers projets culturels, éducatifs et liés aux saines habitudes de vie de la région. Une telle contribution permet de soutenir des initiatives qui visent à équilibrer les besoins actuels et futurs de la société, de l'environnement et de l'économie. Cela favorise la résilience, l'autonomie, la prospérité et le bien-être à long terme.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	Proportion des interventions organisationnelles ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité	50%	58%	65%	73%	80%

## Action 9 : Augmenter la proportion de l'acquisition responsable



La Société comptabilisera les acquisitions responsables issues des contrats octroyés au terme d'un appel d'offres public et visera une augmentation annuelle des contrats répondant aux critères d'acquisitions responsables. Afin de bien cibler ce qu'est une acquisition responsable, la Société a intégré la qualification de toutes les demandes d'achats selon les critères de développement durable du MELCCFP, et pas uniquement les contrats ayant nécessité un appel d'offres électronique.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.4.1 Augmenter la part des acquisitions responsables	Proportion du nombre des acquisitions issues des contrats octroyés au terme d'un appel d'offres public, intégrant des composantes responsables	20%	25%	35%	45%	50%



## Action 10 : Réduire l'émission des gaz à effet de serre des bâtiments et infrastructures pour lesquels la Société acquitte le coût de la consommation d'énergie



La cible de réduction de 60% des émissions de GES par rapport au niveau de 1990 (2012-2013 pour la Société puisque les données disponibles ne remontent pas aussi loin) pour les immeubles dont la Société est propriétaire, a été atteinte. En effet, les émissions de 2012-2013 s'élevaient à 26 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, donc la cible à atteindre en 2028 est de 15,6 tonnes. Pour l'année 2022-2023, la Société présente déjà un bilan de 2 tonnes d'émissions.

Malgré l'atteinte de la cible, la Société poursuit ses efforts de réduction. Par exemple, nous ajouterons d'ici 2025, des mécanismes (drive) sur les grosses machines de la station d'épuration des eaux pour diminuer l'énergie requise pour le démarrage et le fonctionnement, afin de limiter la consommation d'énergie de pointe.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.6.1 Augmenter la durabilité du parc immobilier et des infrastructures	Nombre d'initiative d'efficacité énergétique réalisé annuellement	1	1	1	1	1

# Action 11 : Favoriser l'implantation écoresponsable des nouvelles entreprises



Puisque les activités de la Société ont un impact limité, elle a choisi d'étendre la portée de ses actions en travaillant en amont des projets de construction des industries du Parc. En effet, avant de pouvoir faire l'acquisition d'un terrain, les nouvelles entreprises devront faire approuver un plan d'implantation en accord avec les principes de construction durables, que ce soit dans la conception même des bâtiments, de la disposition des stationnements ou de la fenestration donnant sur des espaces verts.

Un tel guide d'implantation va bien au-delà des exigences du MELCCFP et de la Ville de Bécancour! Les entreprises devront réaliser un pointage de plus de 30 pour se qualifier à l'achat du terrain convoité. Elles devront donc au besoin revoir des aspects de leur projet avant d'avoir l'opportunité de s'implanter sur le territoire de la Société. De plus, la Société, en tant qu'entreprise du Parc, verra à appliquer le guide d'implantation à ses propres projets de construction ou de rénovation.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.6.2 Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation	Proportion annuelle des nouveaux projets qui atteignent le pointage d'acceptabilité du Guide d'implantation	100%	100%	100%	100%	100%

## Action 12 : Réduire l'émission des gaz à effet de serre du parc de véhicules légers de la Société



Au cœur de la filière batterie, la Société prévoit prêcher par l'exemple et acquérir uniquement des véhicules légers hybrides ou électriques à partir de maintenant et ce, bien qu'elle ne soit pas visée par la *Politique gouvernementale d'acquisition des véhicules*. Bien que non quantifiable dans le calcul de la réduction des GES de notre parc de véhicules, la Société prévoit promouvoir l'achat de véhicules électriques au sein des utilisateurs du parc en installant de nouvelles bornes de recharge sur son territoire, particulièrement dans le secteur du port.

Toujours dans un esprit de réduction des GES, la Société fera la sensibilisation d'éco-conduite des véhicules lourds, malgré un impact très limité vu la petite taille de la flotte de ces véhicules à la Société.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.8.1 Réduire les émissions de GES du parc de véhicules légers et lourds de l'État	Proportion d'acquisition de nouveaux véhicules légers hybrides ou électriques	100%	100%	100%	100%	100%

# Tableau synoptique

Numéro du sous-objectif de la SGDD*	Actions	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.1.2 Accélérer le développement de l'économie circulaire	Action 1 : Faciliter l'implantation d'entreprises vertes	1.1 Proportion des terrains vendus à des entreprises s'inscrivant dans la stratégie batterie ou la décarbonation du Québec	80%	80%	80%	80%	80%
1.1.3 Accélérer le développement des filières vertes et des technologies propres	Action 2 : Accélérer l'accessibilité des terrains pour de nouvelles entreprises	2.1 Proportion de la superficie totale prête pour l'accueil des nouvelles entreprises s'inscrivant dans la stratégie batterie ou la décarbonation du Québec	40%	55%	75%	80%	90%
2.1.2 Améliorer l'état de situation des espèces fauniques et floristiques du Québec	Action 3 : Créer de nouvelles aires protégées	3.1 Proportion de la surface totale du territoire industriel conservée en aires protégées	1,8%	2,5%	3,5%	4,5%	5,5%
2.2.2 Prévenir les effets sur la santé associés à la dégradation de la nature	Action 4 : Implanter un programme de surveillance environnementale	4.1 Nombre de nouveaux projets annuels communs réalisés via le PPEOP	1	1	1	1	1
4.2.2 Réduire l'intensité énergétique du transport des personnes et des marchandises	Action 5 : Augmenter la capacité intermodale offerte sur le territoire	5.1 Augmentation de la quantité annuelle de marchandises transigées au port	Hausse de 1,2% par rapport à l'année précédente	Hausse de 1,2% par rapport à l'année précédente	Hausse de 2% par rapport à l'année précédente	Hausse de 2% par rapport à l'année précédente	Hausse de 2% par rapport à l'année précédente

\*SGDD : Stratégie gouvernementale de développement durable

<b>Numéro du sous-objectif de la SGDD</b>	<b>Actions</b>	<b>Indicateurs (mesure de départ)</b>	<b>Cible 2023-2024</b>	<b>Cible 2024-2025</b>	<b>Cible 2025-2026</b>	<b>Cible 2026-2027</b>	<b>Cible 2027-2028</b>
4.2.2 Réduire l'intensité énergétique du transport des personnes et des marchandises	<i>Action 6 : Augmenter la capacité intermodale offerte sur le territoire</i>	5.2 Augmentation du kilométrage de rails disponibles sur le territoire	Aucun ajout	Ajout de 2,8 km de rails	Ajout de 3,2 km de rails	Ajout de 1 km de rails	Ajout de 1 km de rails
4.3.1 Appuyer le développement régional durable	<i>Action 7 : Appuyer les entreprises et organismes locaux</i>	6.1 Nombre de projets culturels, éducatifs et liés aux saines habitudes de vie de la région soutenus par la Société	3	4	5	6	8
5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	<i>Action 8 : Évaluer la durabilité des interventions organisationnelles</i>	7.1 Proportion des interventions organisationnelles ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité	50%	58%	65%	73%	80%
5.4.1 Augmenter la part des acquisitions responsables	<i>Action 9 : Augmenter la proportion de l'acquisition responsable</i>	8.1 Proportion du nombre des acquisitions issues des contrats octroyés au terme d'un appel d'offres public, intégrant des composantes responsables	20%	25%	35%	45%	50%
5.6.1 Augmenter la durabilité du parc immobilier et des infrastructures	<i>Action 10 : Réduire l'émission des gaz à effet de serre des bâtiments et infrastructures pour lesquels la Société acquitte le coût de la consommation d'énergie</i>	9.1 Nombre d'initiative d'efficacité énergétique réalisé annuellement	1	1	1	1	1
5.6.2 Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation	<i>Action 11 : Favoriser l'implantation écoresponsable des nouvelles entreprises</i>	10.1 Proportion annuelle des nouveaux projets qui atteignent le pointage d'acceptabilité du Guide d'implantation	100%	100%	100%	100%	100%
5.8.1 Réduire les émissions de GES du parc de véhicules légers et lourds de l'État	<i>Action 12 : Réduire l'émission des gaz à effet de serre du parc de véhicules légers de la Société</i>	11.1 Proportion d'acquisition de nouveaux véhicules légers hybrides ou électriques	100%	100%	100%	100%	100%

